

agréable pendant les chaleurs de l'été, elle fait partie de l'hygiène. Le médecin et même la chirurgie moderne en font un fréquent usage, et souvent elle lui rend les plus précieux services; dans l'économie usuelle, elle est employée comme mode de conservation des aliments; aussi croyons-nous devoir indiquer aux cultivateurs les moyens les plus économiques pour la construction d'une glacière.

On choisit dans le jardin un coin très-ombragé par d'épaisses et hautes plantations, le plus abrité possible contre les rayons du soleil.

En cet endroit on creuse une fosse d'un diamètre plus ou moins grand: on peut prendre, par exemple, 9 ou 12 pieds; on donne à cette fosse une profondeur de 3½ pieds, on fait jeter la terre retirée de ce trou tout autour pour s'en servir plus tard. Au milieu de cette fosse, très-régulièrement faite, on pratiquera un trou de 3 pieds de diamètre sur trois pieds de profondeur. Ce trou servira à l'écoulement des eaux que produira infailliblement la fonte des glaces déposées dans la grande fosse, au fond de laquelle on déposera un lit de fagots d'épines. C'est sur ce lit qu'on emmagasinerà la glace.

La fausse sera couverte d'une charpente légère en forme de hutte, composée de poutres partant du bas circulairement et se réunissant au sommet. Sur cette charpente on établira une très-épaisse couverture de chaume ou de roseaux, en ménageant au milieu, à l'exposition du nord, une porte qui donnera accès à la glacière. Au-devant de cette porte on devra construire une petite pièce qui servira d'antichambre. Cette pièce devra avoir 3 pieds de largeur sur 6 pieds de longueur, sera fermée par une porte recouverte d'un fort paillason extérieurement et intérieurement.

Cette antichambre sera, comme la glacière, recouverte d'une bonne couverture de chaume.

Quand les gelées viendront et que la glace aura 2 ou 4 pouces d'épaisseur et davantage, on commencera à emmagasiner. On placera les morceaux de glace le plus régulièrement possible. Les vides restants seront remplis avec de la neige, si on en a, ou avec de la glace pilée. S'il gèle fort, on pourra arroser et laisser toutes les issues ouvertes, de manière à ne faire qu'un bloc de glace et à geler le tout ensemble. Quand les premiers lits de glace auront atteint une hauteur de 10 à 12 pouces, on placera un garde-manger d'une forme quelconque, une barrique éfoncée, par exemple, vers le milieu du lit de glace et en face de la glacière; puis on continuera à emmagasiner la glace en entourant la barrique. Cette barrique servira à la conservation des aliments crus ou cuits.

On continuera à emmagasiner la glace jusqu'à ce qu'elle ait atteint une assez grande hauteur, ayant toujours bien soin de ne pas laisser de vides. Quand la hauteur voulue sera atteinte, on arrosera de nouveau, si la température le permet, de manière à souder ensemble par la glace tous les morceaux de glace, si c'est possible.

Quand la glacière sera remplie de glace et bien couverte, on rejettera tout autour la terre qu'on aura retirée de la fosse, de manière à faire un talus en terre de 15 à 20 pouces, bien tassé et bien construit, uni de manière à faciliter l'écoulement des eaux et pour enfermer hermétiquement la glacière par une porte grossière, si on veut qui sera aussi recouverte de paille.

On ne devra pénétrer dans la glacière qu'avant et après le coucher du soleil, en ayant bien soin de renfermer sur soi la porte extérieure avant d'ouvrir la porte intérieure.

Cette manière de construire une glacière nous a paru, de toutes, la plus économique. Il y en a beaucoup d'autres plus coûteuses, sans doute, nous offrant plus de garantie de durée. La fosse, au lieu d'être tout bonnement un trou percé dans la terre, peut être revêtue de pierres ou de briques; au lieu d'un toit de chaume, on peut construire une voûte en pierres ou en briques; recouvrir cette voûte d'une couche de chaux pour la rendre imperméable et planter sur cette voûte très-élevée des arbustes ou semer du gazon. Mais le mode très-économique que nous proposons n'en est pas moins très-bon, et la glacière qu'on construira par ce procédé n'en sera pas moins excellente.

## Choses et autres.

**Le chemin du lac St. Jean.**—Le département de l'Agriculture et des Travaux Publics vient de donner instruction aux gardiens des camps du chemin du lac St. Jean, de se rendre immédiatement à leurs postes respectifs. Nous sommes heureux d'apprendre, qu'en vertu de nouveaux arrangements, les voyageurs n'auront rien à payer à l'avenir, même en hiver, pour l'usage des camps et des écuries. Ceux qui auront la précaution d'emporter leurs provisions avec eux n'auront point de déboursés à faire le long de la route.

Il y a sur le nouveau chemin, dix camps situés de distance en distance, avec chacun une écurie. Le Gouvernement a fait placer des poêles, et dans les camps et dans les écuries, et l'on a pris toutes les mesures nécessaires pour rendre le voyage du lac St. Jean le plus facile possible.

Il est probable que si M. d'Iberville eût rencontré autant de commodités sur sa route lorsqu'il partit de Québec pour les régions de la baie d'Hudson, il eût rebroussé chemin et eût jugé indigne de lui de voyager aussi facilement. Mais les d'Ibervilles sont rares de nos jours, et ceux qui veulent l'imiter, même en petit, comme M. Joseph Perrault, ont peine à conserver leur peau à pareil jeu. Moins fiers, les sports de Québec et les colons du Haut-Saguenay vont se croiser commodément au camp du lac Jacques-Cartier ou à la *Tente de Toile*. Nous y gagnerons des perdrix, du lard et d'autres provisions de bouche à bon marché, et les habitant du lac St. Jean en retireront aussi de grands avantages.—*L'Événement*.

## RECETTES

### Coulage des lessives.

On prend deux livres de savon, dont on fait avec un peu d'eau chaude, une bouillie qu'on étend de 70 gallons d'eau et à laquelle on ajoute une cuillerée à bouche d'es-sence de térébenthine et de 2 cuillerées d'ammoniaque (alkali). puis on fouette le tout avec un petit balai. L'eau doit être introduit au point seulement d'y tenir la main. On y introduit alors le linge sec, et l'y laisse macérer deux heures avant de le savonner; il faut avoir soin de couvrir le cuvier.

L'eau de savon peut-être réchauffée et servir une seconde fois, mais il faut y ajouter une seconde cuillerée d'ammoniaque. Après que le linge a été savonné, on le rince à l'eau tiède et on le passe au bleu.

Ce procédé épargne, comme on voit, beaucoup de temps, de travail et de combustible. Il fournit au linge un plus beau blanc que tout autre mode et n'exige pas de travail destructeur de la brosse.

### Moyen de faire disparaître les taches d'encre.

S'il vous arrive de répandre de l'encre sur une étoffe en laine telle que tapis de chambre, ouverture de table, etc., enlevez, au moyen d'une cuillère, le plus d'encre que vous pourrez tirer, ensuite mêlez du sel et du poivre en égale quantité et couvrez avec cela toute la partie maculée en y mettant une bonne épaisseur de ce mélange. Au bout de quelques moments, lorsque le sel et le poivre auront absorbé l'encre, enlevez avec la brosse le mélange, légèrement; puis mettez-en d'autre en le brossant un peu plus fort. Répétez l'opération une troisième fois, en brossant plus fort encore.—*Journal de Québec*.

PRIÈRE A NOS ABONNÉS DE PAYER  
AU PLUS TOT.